

Compte rendu
de
l'Assemblée Générale Extra-ordinaire
Vendredi 26 Janvier 2024 à 18 h30
Au 12, Rue ANDRÉ
80000 AMIENS

Le président Olivier DEVIN ouvre la séance à 19 heures et annonce l'ordre du jour.

1. Modification de l'objet social de l'Association, présenté par le Président et vote.

Afin de mettre en conformité nos statuts avec ceux des associations adhérentes à la fédération, il est proposé de modifier l'objet social par une extension comme indiqué dans le document joint.

Cette explication donnée et lecture faite de l'ancien et nouvel objet aux membres présents, le nouvel objet social est adopté à l'unanimité.

2. Exécution des formalités de publicité.

Le président aidé du bureau s'engage à effectuer les publicités, qui se réalisent de manière dématérialisées.

3. Questions diverses.

Il n'y pas de questions diverses.

L'ordre du jour étant épuisé, l'Assemblée Générale Extraordinaire est close à 19 H 30.